



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme et M. Georgette et Simon Rime, à Nax, pour la construction d'un sas d'entrée, sur la parcelle n° 1368, folio n° 14, au lieu-dit *Le Croux*, à Nax, zone extensive du Vieux village indice 0.5; coordonnées 2'599'124 / 1'119'721.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 24 août 2018